

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CESTAS

Numéro SIRET : 21330122900018

POSTE COMPTABLE : PESSAC

M. 14

DECISION MODIFICATIVE 2

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2019

Sommaire

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
 - A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
- A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
- A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant insitué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1287402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE

2019

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	16 892
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	37
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier	(population DGF)		
22 826 729	23 830 390	1 345,99	1 405,17	1 176,30

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 427,00	1 107,00
2	Produit des impositions directes/population	581,00	567,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 480,00	1 299,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	317,00	247,00
5	Encours de la dette/population	304,00	931,00
6	DGF/population	54,00	190,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,40%	58,80%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,51%	92,30%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	21,42%	19,00%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	20,53%	77,90%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4).

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V - Le présent budget a été voté (6) :

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)			

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)			
---------------------	--	--	--

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 034 720,00		12 200,00	12 200,00	6 046 920,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 879 720,00				14 879 720,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	630 000,00		-16 000,00	-16 000,00	614 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 460 830,00		1 800,00	1 800,00	3 462 630,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	25 065 270,00		-2 000,00	-2 000,00	25 063 270,00
66	CHARGES FINANCIERES	186 000,00				186 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 500,00		2 000,00	2 000,00	13 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	25 262 770,00				25 262 770,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 605 000,00				1 605 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	759 530,00				759 530,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 364 530,00				2 364 530,00
	TOTAL	27 627 300,00				27 627 300,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		27 627 300,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	33 000,00				33 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 896 500,00				1 896 500,00
73	IMPOTS ET TAXES	20 085 866,00				20 085 866,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 053 106,00				2 053 106,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	936 700,00				936 700,00
	Total des recettes réelles de gestion courante	25 005 172,00				25 005 172,00
76	PRODUITS FINANCIERS	50,00				50,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	490,29				490,29
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	25 005 712,29				25 005 712,29
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 166 980,00				1 166 980,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 166 980,00				1 166 980,00
	TOTAL	26 172 692,29				26 172 692,29

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		1 454 607,71
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		27 627 300,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	1 197 550,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	124 800,00		9 000,00	9 000,00	133 800,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	35 410,00				35 410,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 045 690,10		-9 000,00	-9 000,00	1 036 690,10
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 989 717,57				3 989 717,57
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	5 195 617,67				5 195 617,67
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	831 020,01				831 020,01
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	831 020,01				831 020,01
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 026 637,68				6 026 637,68
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 166 980,00				1 166 980,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 166 980,00				1 166 980,00
	TOTAL	7 193 617,68				7 193 617,68

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 857 767,32
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 051 385,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	591 500,00				591 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	1 950 000,00				1 950 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	345 000,00				345 000,00
	Total des recettes d'équipement	2 886 500,00				2 886 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 460 000,00				1 460 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)	1 717 864,94				1 717 864,94
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 500,06				1 500,06
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	620 990,00				620 990,00
	Total des recettes financières	3 800 355,00				3 800 355,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	6 686 855,00				6 686 855,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 605 000,00				1 605 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	759 530,00				759 530,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 364 530,00				2 364 530,00
	TOTAL	9 051 385,00				9 051 385,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 051 385,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	1 197 550,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 200,00		12 200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	-16 000,00		-16 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 800,00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00		
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total			

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - NON REGIES PERSONNALISEES (8))			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	9 000,00		9 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	-9 000,00		-9 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total			

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 034 720,00	12 200,00	12 200,00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	165 100,00		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	94 000,00		
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	565 500,00		
60613	CHAUFFAGE URBAIN	463 700,00		
60622	CARBURANTS	306 000,00		
60623	ALIMENTATION	529 600,00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	6 000,00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	138 050,00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	240 400,00		
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	120 000,00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	52 000,00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	66 800,00		
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	70 000,00		
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	63 800,00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	776 600,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	61 900,00	8 000,00	8 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	21 200,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	137 600,00		
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	800,00		
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	43 000,00		
615221	ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS	58 600,00		
615228	AUTRES BATIMENTS	18 500,00		
615231	ENTRETIEN VOIRIE	10 000,00		
615232	ENTRETIEN RESEAUX	29 500,00		
61524	ENTRETIEN ET REPARATIONS BOIS ET FORETS	60 000,00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	30 500,00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	67 500,00		
6156	MAINTENANCE	126 100,00		
6161	MULTIRISQUES	35 000,00		
6168	AUTRES - ASSURANCES	185 000,00		
617	ETUDES ET RECHERCHES		4 200,00	4 200,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	22 670,00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	45 300,00		
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	800,00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	206 620,00		
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	5 570,00		
6226	HONORAIRES	21 000,00		
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	16 000,00		
6228	DIVERS	82 000,00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	14 200,00		
6232	FETES ET CEREMONIES	162 250,00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	53 600,00		
6237	PUBLICATIONS	1 000,00		
6247	TRANSPORT COLLECTIF	135 000,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 200,00		
6257	RECEPTIONS	400,00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	42 000,00		
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	154 100,00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	150,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	19 710,00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	6 200,00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	7 900,00		
62872	REMBOURSEMENT DE FRAIS AU BUDGET ANNEXE ET REGIES MUNICIPALES	17 100,00		
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	323 200,00		
6288	AUTRES	23 500,00		
63512	TAXES FONCIERES	119 500,00		
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	5 000,00		
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	1 000,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 879 720,00		
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	39 000,00		
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	270 000,00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	42 200,00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	161 200,00		
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	16 450,00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	7 551 900,00		
64112	NBI, SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITÉS DE RÉSIDENCE	205 000,00		
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	1 586 520,00		
64131	REMUNERATION	897 050,00		
64138	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL NON TITULAIRE	100 000,00		

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	28 000,00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	1 483 000,00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	2 245 000,00		
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	54 000,00		
6456	VERSEMENT AU FNG DU SUPPLEMENT FAMILIAL	45 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6457	COTISATIONS SOCIALES LIEES A L'APPRENTISSAGE	1 400,00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	16 000,00		
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	30 000,00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	34 000,00	10 000,00	10 000,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	60 000,00		
6488	AUTRES CHARGES	14 000,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	690 000,00	-16 000,00	-16 000,00
739223	FPIC	690 000,00	-16 000,00	-16 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 460 830,00	1 800,00	1 800,00
651	REDEVANCE POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRE	35 200,00		
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	147 000,00		
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	5 000,00		
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	11 000,00		
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	13 000,00		
6535	FORMATIONS ELUS	1 200,00	1 800,00	1 800,00
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	500,00		
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	2 800,00		
6542	CREANCES ETEINTES	2 000,00		
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	309 000,00		
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	600,00		
657358	SUBV DE FCT VERSEE AUX AUTRES GRPTS DE COLLECTIVITES	1 000,00		
657362	CCAS	830 000,00		
65737	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	266 200,00		
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS & AUTRES ORGANISMES DROIT PRIVE	1 833 280,00		
65888	AUTRES CHARGES DIV GEST COUR	3 050,00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)	25 066 270,00	-2 000,00	-2 000,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	186 000,00		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	185 000,00		
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 000,00		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	11 500,00		2 000,00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	200,00		
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR BOURSES ET PRIX	5 700,00		
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	2 500,00		2 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 500,00		
676	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	600,00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(e)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	25 262 770,00		

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 605 000,00		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	759 530,00		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	756 000,00		
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	3 530,00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 364 530,00		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 364 530,00		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	27 627 300,00		

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RJ 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	124 800,00	9 000,00	9 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	45 000,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	79 800,00	9 000,00	9 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	35 410,00		
20421	BIENS MOBILIERES MATERIEL ETUDE	4 200,00		
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	31 210,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 045 690,10	-9 000,00	-9 000,00
2111	TERRAINS NUS	199 681,06		
2117	BOIS ET FORETS	6 000,00		
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	12 000,00		
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	7 500,00		
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	24 249,52		
21571	MATERIEL ROULANT	190 000,00		
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	1 400,00		
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	81 241,00		
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.	92 000,00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	128 000,00		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	55 007,72	-9 000,00	-9 000,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	84 400,00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	164 210,80		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	3 989 717,57		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	3 012 001,17		
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	977 716,40		
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	5 195 617,67		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	831 020,01		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	818 420,01		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 800,00		
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	10 800,00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	831 020,01		
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	6 026 637,68		

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	1 166 980,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	12 980,00		
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	980,00		
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	12 000,00		
	Charges transférées (9)	1 154 000,00		
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	674 000,00		
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	480 000,00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 166 980,00		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 193 617,68		

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 26/09/2019

Reçu en préfecture le 26/09/2019

Affiché le 27/09/2019

SLOW

ID : 033-213301229-20190925-05_1-DE

ANNEXES

IV - ANNEXES												
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						IV						
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)												
IV												
A1												
A1												
Libellés	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	8 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	INVESTISSEMENT		TOTAL
										8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	
DEPENSES												
Depenses réelles	829 220,01	1 724 599,13	27 036,52	377 260,41	230 430,00	984 719,64		32 000,00	425 881,06	1 376 160,82	20 500,00	6 026 837,88
Equipements municipaux (2)		1 720 599,13	27 036,52	377 060,43	230 430,00	984 719,64		32 000,00	382 681,09	1 375 803,92	20 500,00	5 190 207,67
Equip non municipaux (2/24) (3)		4 000,00		200,00					31 200,00			35 410,00
Opérations financières	829 220,01								19 680,00			851 020,01
Depenses d'ordre	12 900,00	287 070,33	27 036,52	354 030,15	35 035,00	255 000,00			460 995,00		35 000,00	1 198 990,00
RAR N°1 et reports	342 260,01	1 881 538,13		488 280,49	285 484,00	1 209 719,64		52 000,00	478 891,08	1 855 180,32	55 500,00	7 183 817,88
RAR N°1 et reports	1 857 747,32	1 881 538,13	27 036,52	488 280,49	285 484,00	1 209 719,64		52 000,00	478 891,08	1 855 180,32	55 500,00	8 061 386,20
Tout cumulé dépenses et investissements	2 699 947,33	1 881 538,13	27 036,52	488 280,49	285 484,00	1 209 719,64		52 000,00	478 891,08	1 855 180,32	55 500,00	9 061 386,20
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	7 842 384,94				90 080,00	348 800,00			622 490,00	420 000,00		8 071 385,00
RAR N°1 et reports						348 800,00			622 490,00	420 000,00		8 071 385,00
Total cumulé recettes et investissements	7 842 384,94				90 080,00	348 800,00			622 490,00	420 000,00		8 071 385,00
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 889 330,00	6 281 550,00	505 814,00	6 163 860,00	2 000 650,00	3 593 290,00	834 800,00	1 246 350,00	48 890,00	3 200 028,40	83 800,00	27 627 300,00
RAR N°1 et reports						3 593 290,00				3 200 028,40		27 627 300,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 889 330,00	6 281 550,00	505 814,00	6 163 860,00	2 000 650,00	3 593 290,00	834 800,00	1 246 350,00	48 890,00	3 200 028,40	83 800,00	27 627 300,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	27 235 842,00	798 750,29		1 119 400,00	134 300,00	428 500,00	1 65 090,00	889 200,00	424 000,00	637 300,00	446 800,00	26 172 882,29
RAR N°1 et reports	22 680 248,71	798 750,29		1 119 400,00	134 300,00	428 500,00	1 65 090,00	889 200,00	424 000,00	637 300,00	446 800,00	24 424 087,71
Total cumulé recettes de fonctionnement	27 235 842,00	798 750,29		1 119 400,00	134 300,00	428 500,00	1 65 090,00	889 200,00	424 000,00	637 300,00	446 800,00	26 172 882,29

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 2 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une commune, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, les établissements publics locaux de coopération intercommunale et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité spéciale. Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le montant par fonction est affiché au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sans-fonction ou attributif). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de présentation applicables à la commune membre sous-jacent la plus grande nombre d'habitants (article L. 2211-38 de la R.S.M. et L. 2211-1 et R. 2211-3 du C.O.C.E.).

(2) Ouverts de la structure Intercommunal.

(3) Ouverts de la structure Intercommunal.



Act(1)	LDES	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)								IV - ANNEXES	IV A1	
		01 OPERATIONS NON VENTILABLES	8 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE			7 LOGEMENT INVESTISSEMENT
		2 668 807,33	1 841 628,13	27 036,52	492 200,40	234 460,00	1 240 718,64	52 100,00	479 691,04	1 855 100,32	66 800,00	9 651 386,90
	Charges réelles	2 668 287,53	1 724 069,13	27 036,52	377 280,40	230 460,00	864 718,64	52 100,00	425 691,04	1 215 300,32	20 200,00	7 884 425,30
	COU	1 897 767,32										1 897 767,32
16	EDUPLICATIONS ET DETTES ASSIMILEES	829 220,01	75 240,00		200,00	8 000,00	8 000,00		1 800,00	45 000,00		831 020,01
20	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		4 000,00		200,00				31 210,00			35 410,00
24	MANUBILISATIONS EN COURS	158 967,20	158 967,20	27 036,52	198 270,20	20 950,00	138 667,08		952 444,02	854 090,92		3 088 090,92
27	MANUBILISATIONS EN COURS	1 480 711,99	1 480 711,99	210 870,40	222 930,00	222 930,00	862 078,84	39 000,00	293 000,00	877 715,05	20 500,00	3 349 715,05
	Opérations d'équipement											
	Opérations pour compte de tiers											
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 290,00	157 000,00	178 000,00	178 000,00	65 000,00	225 000,00	20 000,00	34 000,00	480 000,00	35 000,00	1 187 000,00
		12 290,00	157 000,00	178 000,00	178 000,00	65 000,00	225 000,00	20 000,00	34 000,00	480 000,00	35 000,00	1 187 000,00
213	MANUBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION					50 000,00						50 000,00
						50 000,00						50 000,00
	Total recettes d'investissement	7 543 284,34	6 222 248,04	622 480,00	446 500,00	80 000,00	346 500,00	246 500,00	622 480,00	450 000,00	622 480,00	9 054 284,00
	Recettes réelles	5 177 854,54	3 672 854,54	189 270,00	1 671 120,00	15 510,00	801 150,00	187 600,00	2 000,00	2 772 000,00	81 300,00	8 695 080,50
002	CHARGES DE PERSONNEL ET PRAIS ASSIMILES	36 000,00	4 154 300,00	178 000,00	4 669 100,00	1 127 000,00	1 704 650,00	801 600,00	2 000,00	2 185 600,00	31 300,00	14 679 720,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	674 000,00										674 000,00
056	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 600,00	265 300,00		11 880,00	488 000,00	845 200,00	305 800,00	352 800,00	247 200,00	32 300,00	3 462 500,00
56	CHARGES FINANCIERES	180 000,00										180 000,00
57	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 354 530,00	3 200,00	500,00	500,00		5 000,00	2 000,00				3 354 530,00
008	IMNEMENT A LA SECTION D'AMENAGEMENT	1 609 000,00										1 609 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	759 530,00										759 530,00
		759 530,00										759 530,00
	Total dépenses fonctionnement	3 498 350,00	6 281 810,00	900 810,00	8 352 900,00	2 000 850,00	3 659 250,00	1 248 200,00	824 800,00	3 209 000,00	93 800,00	27 627 300,00
	Dépenses réelles	1 134 800,00	5 291 950,00	500 810,00	6 352 900,00	2 000 850,00	3 659 250,00	1 248 200,00	824 800,00	3 209 000,00	93 800,00	25 282 770,00
011	CHARGES DE PERSONNEL ET PRAIS ASSIMILES	292 800,00	4 154 300,00	178 000,00	4 669 100,00	1 127 000,00	1 704 650,00	801 600,00	2 000,00	2 185 600,00	31 300,00	14 679 720,00
214	ATTENUATIONS DE PRODUITS	674 000,00										674 000,00
56	CHARGES FINANCIERES	180 000,00										180 000,00
57	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 354 530,00	3 200,00	500,00	500,00		5 000,00	2 000,00				3 354 530,00
008	IMNEMENT A LA SECTION D'AMENAGEMENT	1 609 000,00										1 609 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	759 530,00										759 530,00
		759 530,00										759 530,00
	Total recettes de fonctionnement	22 689 248,71	788 750,00	1 116 000,00	1 116 000,00	154 000,00	425 600,00	899 200,00	424 800,00	537 500,00	444 400,00	27 627 300,00
	Recettes réelles	22 877 289,71	541 750,28	598 400,00	598 400,00	89 900,00	292 800,00	879 200,00	370 000,00	57 500,00	471 000,00	26 461 330,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 494 607,71										1 494 607,71
013	PRODUITS DES IMPOTS, DU DOMAINE ET VENTES D'IMMEUBLES	38 000,00	478 200,00	27 000,00	520 400,00	87 000,00	143 100,00	200 000,00	158 000,00	87 800,00	59 000,00	1 086 500,00
72	AMORTIS ET TAXES	20 074 069,00			170 000,00	4 000,00	83 500,00	679 200,00				21 827 769,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 199 948,00					4 000,00					1 203 948,00
03	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 000,00										0 000,00
05	PRODUITS FINANCIERS GESTION COURANTE	590,00	126 000,00	28 000,00	28 000,00							181 590,00
07	PRODUITS EXCEPTIONNELS		48 000,00									48 000,00
	Recettes d'ordre	12 880,00	167 000,00	65 000,00	118 000,00	65 000,00	225 000,00	20 000,00	34 000,00	480 000,00	35 000,00	1 059 000,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 880,00	167 000,00	65 000,00	118 000,00	65 000,00	225 000,00	20 000,00	34 000,00	480 000,00	35 000,00	1 059 000,00

(1) Partir de l'emplacement par impact, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONALES	Total
	DEPENSES (2)	3 499 330,00	6 287 650,00		4 000,00	9 790 880,00
	Dépenses de l'exercice	3 499 330,00	6 287 650,00		4 000,00	9 790 880,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	232 660,00	1 820 150,00			2 052 650,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	35 000,00	4 184 300,00			4 219 300,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	674 000,00				674 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 605 000,00				1 605 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	759 530,00				759 530,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 800,00	279 900,00		4 000,00	288 700,00
66	CHARGES FINANCIERES	186 000,00				186 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500,00	3 200,00			5 700,00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	22 690 249,71	798 750,29			23 489 000,00
	Recettes de l'exercice	22 690 249,71	798 750,29			23 489 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		33 000,00			33 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 980,00	167 000,00			169 980,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		475 200,00			475 200,00
73	IMPOTS ET TAXES	20 074 066,00				20 074 066,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 138 646,00	8 060,00			1 146 606,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	125 000,00			135 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	50,00				50,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		490,29			490,29
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 454 607,71				1 454 607,71
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	19 190 919,71	-6 488 799,71		-4 000,00	13 698 120,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE
	DEPENSES (2)	5 356 360,00	179 500,00	29 300,00	75 900,00	470 650,00	25 400,00	150 600,00		4 000,00
	Dépenses de l'exercice	5 356 360,00	179 500,00	29 300,00	75 900,00	470 650,00	25 400,00	150 600,00		4 000,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 659 500,00		14 300,00	46 000,00	86 850,00		19 500,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 640 100,00		15 000,00	29 900,00	383 300,00		116 000,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 000,00	179 500,00				25 400,00	20 000,00		4 000,00
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 700,00				500,00		1 000,00		
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	765 690,29		3 060,00				30 000,00		
	Recettes de l'exercice	765 690,29		3 060,00				30 000,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	33 000,00								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	157 000,00								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	445 200,00						30 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 000,00		3 060,00						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	125 000,00								
76	PRODUITS FINANCIERS									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	490,29								
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-4 590 669,71	-179 500,00	-26 240,00	-75 900,00	-470 650,00	-25 400,00	-120 600,00		-4 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + B6). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi qu'à des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 26/09/2019

Reçu en préfecture le 26/09/2019

Affiché le 27/09/2019



ID : 033-213301229-20190925-05_1-DE

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	IV A1.2
--	------------

FNONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONAL ES	Total
	DEPENSES (2)	2 699 967,33	1 881 539,13			4 581 506,46
	Dépenses de l'exercice	2 699 967,33	1 881 539,13			4 581 506,46
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 980,00	157 000,00			169 980,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	829 220,01				829 220,01
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		75 840,00			75 840,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		4 000,00			4 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		163 987,20			163 987,20
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 480 711,93			1 480 711,93
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 857 767,32				1 857 767,32
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	7 542 394,94				7 542 394,94
	Recettes de l'exercice	7 542 394,94				7 542 394,94
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 605 000,00				1 605 000,00
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	759 530,00				759 530,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	3 177 864,94				3 177 864,94
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	50 000,00				50 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 950 000,00				1 950 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	4 842 427,61	-1 881 539,13			2 960 888,48

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
	DEPENSES (2)	1 829 769,13	3 600,00	1 500,00		43 670,00	400,00	2 600,00	
	Dépenses de l'exercice	1 829 769,13	3 600,00	1 500,00		43 670,00	400,00	2 600,00	
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	157 000,00							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	74 340,00		1 500,00					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		3 600,00				400,00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 717,20				43 670,00		2 600,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 480 711,93							
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-1 829 769,13	-3 600,00	-1 500,00		-43 670,00	-400,00	-2 600,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des dépenses budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		842 200,01		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		829 220,01		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	818 420,01		
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	10 800,00		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 980,00		
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	980,00		
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	12 000,00		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	842 200,01			842 200,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 445 520,00		
Ressources propres externes de l'année (a)		1 460 000,00		
10222	F.C.T.V.A.	660 000,00		
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	800 000,00		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 985 520,00		
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	3 530,00		
28031	FRAIS D'ETUDES	6 000,00		
2804132	SUB EQUIP VERS DEPT BAT INSTALLATIONS	3 100,00		
28041413	SUBV EQUIP.VERSEES - PROJET D'INFRASTRUCTURE D'INTERET NATIONAL	12 000,00		
2804172	AUTRES ETS PUB LOC BATS ET INSTALLATIONS	18 600,00		
280421	SUB EQUIP BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	4 000,00		
280422	SUB EQUIP BIENS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	100,00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	18 000,00		
28121	PLANTATIONS ARBRES & ARBUSTES	2 500,00		
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	90 000,00		
28152	AMORTISSEMENT DES IMMO CORPORELLES INSTALLATIONS DE VOIRIE	8 500,00		
281571	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	33 000,00		
281578	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	25 000,00		
28158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	85 000,00		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	5 200,00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	205 000,00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	36 000,00		
28184	MOBILIER	54 000,00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	150 000,00		
024	Produits de cessions	620 990,00		
021	Virement de la section de fonctionnement	1 605 000,00		

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	4 445 520,00				4 445 520,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	842 200,01
Ressources propres disponibles (VIII)	4 445 520,00
Soide (IX = VIII-IV)(5)	+3 603 319,99

(1) Les comptes 15, 160, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	IV D1
---	------------------

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	25 374 000	3,34%	15,11%	0%	3 834 011	3,34%
TFPB	30 374 000	1,21%	19,44%	0%	5 904 706	1,21%
TFPNB	209 300	2,25%	38,94%	0%	81 501	2,25%
TOTAL	55 957 300				9 820 218	2,04%